



<https://www.citsmr.org>



[info@citsmr.org](mailto:info@citsmr.org)

## Compte-rendu citoyen des assemblées publiques du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenues les 11 février et 11 mars 2025

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante :

<http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

### Assemblée du 11 février :

(Note : En l'absence du Maire, cette assemblée du conseil a été présidée par M. Réal Déry, Maire suppléant.)

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 674 386 \$.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :
  - 2.1 Le conseiller **John Bradley**, en plus d'avoir participé à la réunion du comité municipal de gestion,
    - 2.1.1 a souligné l'installation de nouveaux dispositifs d'éclairage permanents sur la patinoire,
    - 2.1.2 a poursuivi le dossier de l'installation des bouées de signalisation sur la rivière,
    - 2.1.3 a rappelé le spectacle de Gregory Charles qui aura lieu le dimanche 13 avril.

## **2.2 Le conseiller Ghislain Henri**

2.2.1 a annoncé aux citoyens présents l'installation prochaine de quatre bornes de recharge de véhicules électriques (deux dans le stationnement de la Mairie et deux dans le stationnement de la bibliothèque).

2.2.2 a fait état de l'étude sur le bilan carbone de la municipalité,

2.2.3 a insisté sur les bonnes pratiques de recyclage et l'utilisation des différents bacs,

2.2.4 a souligné que les constructions à venir dans le futur développement devront avoir une architecture variée et être conformes aux lois et normes municipales.

## **2.3 Le conseiller Réal Déry**

2.3.1 siégeait à titre de Maire suppléant

## **2.4 Le conseiller Maurice Rolland n'a rien de spécial à signaler.**

## **3 Les conseillers**

**3.1** Acceptent le dépôt du rapport de permis émis pour les années 2022, 2023 et 2024 : 6750 permis ont été délivrés durant ces années.

**3.2** Reçoivent de M. Yvon Forget le dépôt du rapport de l'assemblée du 29 janvier dernier du CCU. On y a rencontré une personne, discuté de l'agrandissement de l'école et de dérogations.

**3.3** Reçoivent le dépôt de projets de règlement :

3.3.1 Règlement d'emprunt (#1-2025) au montant de 600 000 \$ destinés à financer les travaux de mise à niveau de 30 installations septiques de particuliers dans le cadre du « Programme de mise à niveau des installations septiques »<sup>1</sup>. Ces sommes seront par la suite remboursées à la municipalité par les bénéficiaires au moyen de versements annuels intégrés aux comptes de taxe foncière.

3.3.2 Règlement (#2-2025) qui imposera une diversité architecturale aux nouvelles résidences du futur développement immobilier.

3.3.3 Règlement (#3-2025) qui modifiera quelques articles du Règlement de zonage #3-2011 (certaines définitions et certaines normes de construction).

**3.4** Acceptent 3 projets de constructions.

**3.5** Approuvent la liste des propriétés qui seront mises en vente pour défaut de paiement de taxes et autorisent la municipalité à enchérir lors de l'encan du 12 juin prochain de façon à acquérir les immeubles concernés.

**3.6** Autorisent le service estival de deux cadets de la SQ qui parcourront les rues et parc municipaux durant l'été prochain. Ce service coûtera 3200 \$.

**3.7** Étant donné la complexification des responsabilités lors de l'organisation des camps de jour estivaux (diversification des besoins de la clientèle), la Municipalité adhère à la demande de la FQM pour obtenir des budgets d'adaptation pour enfants handicapés et la formation d'un comité ad hoc pour étudier les divers enjeux de ces nouvelles responsabilités.

---

1 <https://smsr.quebec/programme-de-mise-a-niveau-des-installations-septiques/>

- 3.8 Adhèrent au programme d'aide financière accordée aux Municipalités pour la formation des pompiers.
- 3.9 Reçoivent le rapport annuel 2024 du Schéma de couverture de risque.
- 3.10 Font une demande de soutien financier dans le cadre du Programme de vitalité rurale pour l'acquisition de nouveau mobilier urbain à installer dans le Parc de la Fabrique.

#### 4 QUESTIONS CITOYENNES

- 4.1 À la remarque d'un citoyen sur la capacité de la future école d'accueillir tous les enfants provenant du futur développement immobilier, le maire suppléant répond que le Centre de services répond uniquement aux besoins actuels dans sa planification et ne tient pas compte des prévisions de croissance de la population dans l'avenir.
- 4.2 À la question de ce même citoyen à propos des amendes prévues pour le stationnement des remorques à bateaux on répond que les montants recueillis suffisent à défrayer l'entretien des installations. Par ailleurs, la municipalité procédera à la nomination d'un agent de la paix pour distribuer les contraventions relatives au stationnement illégal (dans les voies cyclables entre autres).
- 4.3 Un citoyen demande des explications au sujet d'honoraires professionnels versés pour des travaux à la bibliothèque municipale. Cette dépense de 2890 \$ est due à des travaux d'adaptation qu'il a fallu effectuer après le retrait du guichet automatique de la Caisse Desjardins.
- 4.4 Un citoyen souligne que l'accès à l'ascenseur était impossible pour les personnes en difficulté à l'occasion du brunch de la rentrée. Étant donné le vieillissement de la population et l'augmentation des difficultés ambulatories, l'accès à l'ascenseur devrait être facilité lors des événements ayant lieu à la salle municipale.

5 Avant de procéder péremptoirement à la clôture de l'assemblée, le maire suppléant, arguant son privilège de Maire (*Nous autres on a le droit de comme maire de faire des choses qu'on veut faire... puis informer le monde.*), s'autorise une tirade de 7 minutes et demie sans droit de réplique à l'endroit du rédacteur de ce compte-rendu. Il l'accuse de manquer de transparence pour avoir omis de rapporter l'intervention d'un conseiller et la sienne propre dans son rapport de l'assemblée du mois de janvier. (*Les lecteurs trouveront en fichier joint l'intégralité de l'intervention publique de M. Déry ainsi que la réponse écrite du rédacteur visé par ses propos*). Nous aimerions préciser ici que si les propos du conseiller ont été omis, c'est qu'ils étaient inaudibles et incompréhensibles, même après une réécoute de l'enregistrement officiel de l'assemblée.

### Assemblée du 11 mars 2025

1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 238 955 \$.

2 Rapport des activités des élus depuis l'assemblée du 11 février.

2,1 Le conseiller **Maurice Rolland**

2,1,1 A procédé à l'accueil de nouveaux résidents,

2,1,2 Adresse ses condoléances à Mme Patricia Saint-Laurent pour le décès de sa mère survenu le 1 mars dernier.

2,1,3 Annonce la tenue de l'AGA de la Société d'histoire Cournoyer qui aura lieu le dimanche 16 mars prochain.

## 2,2 La conseillère **Marie-Claude Racine**

2,2,1 Rappelle le concert de Gregory Charles qui aura lieu le dimanche 13 avril. Elle souligne cependant que toutes les places sont prises mais que ceux qui le désirent peuvent s'inscrire sur une liste d'attente.

2,2,2 Souligne que le même jour, suite à la performance de Gregory Charles, la contribution des bénévoles pour l'année écoulée sera soulignée à la salle municipale.

## 2,3 Le conseiller **Réal Déry**

2,3,1 Souligne la présence de jeunes de la Maison des Jeunes à l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

2,3,2 En ce qui concerne la sécurité publique, il y a six rencontres statutaires annuelles avec la SQ. Lors de la dernière de ces rencontres on a parlé de la modification d'un règlement sur la circulation datant de 2019 où on a discuté de la question du stationnement des véhicules dans les pistes cyclables. Il a aussi été question du règlement sur les limites de vitesse sur la rivière Richelieu où seront installés des radars afin de mieux contrôler les plaisanciers. Il renouvelle l'annonce de l'emploi de deux cadets de la SQ qui parcourront les quatre municipalités du nord de la MRCVR l'été prochain.

## 2,4 Le conseiller **Ghislain Henri**

2,4,1 Souhaite lui aussi la bienvenue aux jeunes de la MDJ.

2,4,2 Rappelle que cette année encore la Municipalité fournira gratuitement des arbres lors de l'échange des vivaces du mois de mai organisé par la Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu.

2,4,3 Renouvelle l'annonce de l'installation de quatre bornes de recharge des voitures électriques (deux dans le stationnement municipal et deux dans celui de la bibliothèque municipale). Ce service sera gratuit.

2,4,4 Mentionne que le projet de bilan carbone de la municipalité suit son cours.

2,4,5 Annonce la possibilité d'une action conjointe du CCE avec la MDJ.

2,4,6 Mentionne l'existence de l'application « Ça va où? » qui contient toutes les informations sur la disposition des matières résiduelles.

les

## 2,5 Le conseiller **Yvon Forget**

2,5,1 A participé à l'accueil de deux nouvelles familles.

2,5,2 Annonce que lors de la dernière rencontre du CCU on a discuté du nouveau développement immobilier.

## 2,6 Le Maire **Alain Lavallée**

2,6,1 Explique, à l'intention des nouvelles personnes de l'assistance, les responsabilités de chacun des conseillers dans l'organisation municipale.

2,6,2 Fait le point dans le dossier de la reconstruction d'une partie de l'école qui devrait normalement être mise en chantier au milieu de l'été prochain. Des locaux temporaires seront installés dans la cour de récréation.

2,6,3 Rappelle que notre municipalité utilise 60% des installations sanitaires de Saint-Charles-sur-Richelieu et assume en conséquence 60% du coût d'opération.

2,6,4 Fait le point sur les travaux du branchement au réseau actuel (aqueduc et égouts) des infrastructures sanitaires du futur développement immobilier. Ces travaux sont à la charge des promoteurs et doivent être exécutés dès maintenant à cause des exigences du propriétaire de lieux qui doit pouvoir les utiliser en saison estivale pour les besoins de son entreprise agricole.

## 3- Les conseillers

3,1 Acceptent le dépôt des rapports d'assemblées du CCE et du CCU. Ces rapports sont accessibles sur le site internet de la municipalité (<http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>).

3,2 Adoptent le règlement #1-2025 pour permettre à la Municipalité d'emprunter la somme de 600 000 \$ afin d'être en mesure d'avancer aux 30 citoyens qui en ont fait la demande le montant maximum de 20 000 \$ chacun qui leur permettra de défrayer le coût de la réfection de leur système de traitement des eaux usées. Cette somme sera remboursée par versements annuels.

3,3 Acceptent le dépôt de deux avis de motion concernant les règlements #2-2025 et #3-2025 qui feront l'objet de consultation populaire. Ces règlements concernent les exigences architecturales relatives aux nouveaux projets de construction et modifient certaines définitions et normes de règlements antérieurement adoptés. L'assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 25 mars prochain et l'avis public de convocation sera envoyé instamment aux citoyens.

3,4 Autorisent le projet de construction d'une résidence unifamiliale sur la rue de l'Anse.

3,5 Demandent à la MRCVR de procéder à l'entretien d'un cours d'eau (le fossé Chicoine). Le coût des travaux sera réparti entre les propriétaires

fonciers dont la propriété jouxte le ruisseau. Les travaux devront être terminés pour le 25 septembre.

- 3,6 Afin de se conformer aux obligations imposées par la Charte de la langue française, adoptent une résolution qui définit que toutes les communications de la Municipalité seront faites en français.

#### 4- Période de questions citoyennes.

Un citoyen ramène le sujet de la disponibilité du "monte-personnes" lors des événements se déroulant dans l'édifice municipal. Il insiste sur la nécessité de rendre plus facilement utilisable cet équipement installé il y a déjà quelques années afin de faciliter aux personnes âgées et en difficulté ambulatoire l'accès aux installations municipales.

#### Liste des sigles utilisés :

<b>ADMQ :</b>	Association des directeurs municipaux du Québec
<b>AIBR :</b>	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
<b>ARTM :</b>	Autorité régionale de transport métropolitain
<b>CABVR :</b>	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
<b>CCE :</b>	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
<b>CCL :</b>	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
<b>CCU :</b>	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
<b>CLD :</b>	Centre local de développement (organisme régional)
<b>COMBEQ :</b>	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
<b>COVABAR :</b>	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
<b>CRE :</b>	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
<b>FARR :</b>	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
<b>FQM :</b>	Fédération québécoise des municipalités
<b>GES :</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIEC :</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>MADA :</b>	Municipalité amie des aînés
<b>MAMH :</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
<b>MDJ :</b>	Maison des jeunes « La Traversée »
<b>MELCCFP</b>	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
<b>MRCVR :</b>	Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu
<b>MTQ :</b>	Ministère du transport du Québec
<b>OBNL (ou OSBL) :</b>	Organismes à but non lucratif
<b>PMAD :</b>	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
<b>PRIMADA :</b>	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
<b>SEMECS :</b>	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
<b>SHMSR :</b>	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu

<b>SQ :</b>	Sûreté du Québec
<b>SSI :</b>	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
<b>PIIA :</b>	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
<b>TECQ :</b>	Taxe sur l'essence et contribution du Québec